

# Manifeste de la FCEI

## Priorités politiques des PME en vue des élections de 2026



Mai 2026

**FCEI**

En affaires  
pour vos affaires<sup>inc.</sup>

## Mot d'introduction

Les PME sont au cœur de l'économie du Québec et de ses régions. Elles représentent 98 % des entreprises, plus de la moitié de l'emploi total et près de 50 % du produit intérieur brut de la province.

Pourtant, derrière cette force collective, des signes d'essoufflement entrepreneurial se manifestent : baisse constante du nombre de travailleurs autonomes depuis une décennie, vieillissement des entrepreneurs, renouvellement d'entreprises relativement faible et recul du taux de nouveaux entrepreneurs<sup>1</sup>.

Il est reconnu que la prévisibilité est essentielle pour soutenir l'économie et le secteur des affaires. Mais, à la suite des crises successives des dernières années, l'incertitude est devenue la nouvelle réalité pour les entrepreneurs québécois.

Sans petites entreprises, il n'y a pas d'économie résiliente, ni de régions économiquement fortes.

L'avenir économique du Québec et sa capacité à s'adapter dépendront largement de notre détermination à favoriser la création, la croissance et la pérennité de nos PME. Il ne s'agit pas seulement de préserver des entreprises, mais aussi de protéger un modèle économique qui fait la richesse et la diversité du Québec.

Les engagements des partis politiques visant à épauler les PME feront la différence. Dans ce manifeste, nous présentons les 10 mesures essentielles pour soutenir les petites entreprises, améliorer le pouvoir d'achat de la population québécoise, stimuler l'économie des régions et bâtir un avenir plus prospère.



François Vincent

Vice-président pour le Québec à la FCEI



**FCEI**  
FÉDÉRATION CANADIENNE  
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE.

<sup>1</sup> Illo économie, Portrait des PME au Québec Des bases solides, une croissance à soutenir, étude, mars 2026, 20 p. Consultation en ligne : [https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/advocacy/pdf/2026/Rapport\\_PME\\_FCEI\\_260312.pdf](https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/advocacy/pdf/2026/Rapport_PME_FCEI_260312.pdf)



# Automatisation et productivité

---

## Agir pour accélérer l'automatisation et lever les freins à la productivité

L'automatisation représente un levier stratégique incontournable pour la compétitivité des PME québécoises. Les entreprises qui adoptent l'automatisation améliorent leur efficacité, réduisent leurs coûts et augmentent leur productivité. Le gain médian de productivité est estimé à 17 %, avec un rendement de l'investissement généralement rapide, en particulier pour les plus petites entreprises. Les PME québécoises ont déjà amorcé ce virage afin d'améliorer leur productivité<sup>2</sup>.

Le Québec dispose d'une base solide : 80 % des PME manufacturières développent des produits propriétaires, preuve d'un tissu économique innovant et créateur de valeur. Pourtant, trop d'entreprises hésitent encore à passer à l'action, pas par manque de volonté, mais en raison de freins bien réels<sup>3</sup>.

Dans un contexte de pressions tarifaires, de concurrence américaine accrue et d'incertitude économique, l'augmentation de la productivité des entreprises renforcera notre résilience. Bien que les PME aient amorcé le virage de l'automatisation, il est nécessaire d'accélérer cette tendance, d'autant plus que le Québec affiche un retard de productivité. En effet, en 2024, la productivité horaire du Québec atteignait 56,4 \$ (dollars enchaînés de 2017), comparativement à 59,2 \$ au Canada et 57 \$ en Ontario<sup>4</sup>. Le coût des investissements demeure le principal obstacle, suivi par la difficulté à trouver des solutions adaptées, les pressions sur la santé financière, le manque de temps et de compétences spécialisées. L'accompagnement-conseil, pourtant essentiel pour réduire les risques et maximiser les retombées, demeure sous-utilisé.

Le prochain gouvernement doit agir pour réduire ces obstacles et accélérer l'automatisation afin d'augmenter la productivité de nos PME.

---

<sup>2</sup> FCEI et Investissement Québec, L'automatisation : un levier de productivité pour les PME québécoises, étude, octobre 2025, 21 p. Consultation en ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/FCEI-IQ%20rapport%20Final-2025-1.pdf>

<sup>3</sup> LJD Conseils, Talan, FCEI et coll., Manifeste - Impératif productivité : Pour un sursaut collectif et durable à court terme de la productivité industrielle du Québec, février 2026, 3 p. Consultation en ligne : [https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/advocacy/pdf/2026/Imperatifproductivite\\_Manifeste%202.0\\_20260216.pdf](https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/advocacy/pdf/2026/Imperatifproductivite_Manifeste%202.0_20260216.pdf)

<sup>4</sup> Statistique Canada. Tableau 36-10-0480-01. Productivité du travail et mesures connexes par industrie du secteur des entreprises et par activité non-commerciale, conformes aux comptes des industries. (Secteur des entreprises)



# Paperasserie et réglementation

---

## Libérer les petites entreprises des entraves supplémentaires uniques au pays

Plus de 10 000 entrepreneurs l'ont affirmé clairement en signant notre pétition : trop, c'est trop<sup>5</sup>. Trop de règles, trop de taxes et trop de paperasserie uniques au Québec. Cette situation freine la croissance de nos petites entreprises.

Libérer les PME de ces entraves, c'est leur redonner du temps et des marges de manœuvre pour augmenter les salaires des employés et investir davantage dans l'amélioration de leur productivité<sup>6</sup>.

Les PME demandent des gestes forts et immédiats : mettre fin aux lois qui créent des monopoles syndicaux, comme la Loi sur les décrets de convention collective, abolir les taxes uniques, comme la taxe carbone<sup>7</sup>, corriger les injustices fiscales qui pénalisent davantage les plus petites entreprises et stopper l'inflation réglementaire par une meilleure prise en charge gouvernementale.

Il est également nécessaire d'adopter une loi sur l'allègement réglementaire, de revoir la méthodologie de calcul du gouvernement afin d'évaluer réellement le poids des formalités administratives, d'appliquer la règle du « 2 pour 1 » et de réviser les règles qui régissent la production, le commerce et la vente d'alcool. Enfin, pour coordonner l'ensemble, le gouvernement du Québec doit nommer un ministre responsable des PME et de l'allègement réglementaire relevant directement du ministère du Conseil exécutif.

Les partis politiques doivent démontrer leur sérieux par des engagements clairs, concrets et crédibles pour réduire la paperasserie. Les PME n'attendent plus des intentions : elles attendent des résultats tangibles.

<sup>5</sup> Pour consulter la pétition : <https://www.cfib-fcei.ca/fr/petition/qc-petition-reduisez-paperasserie-pme>

<sup>6</sup> Mémoire prébudgétaire de la FCEI : <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/advocacy/pdf/2026/2026-02-Memoire-prebudgetaire-2026-2027-FCEI.pdf>

<sup>7</sup> Pour consulter la pétition sur la taxe carbone : <https://www.cfib-fcei.ca/fr/petition/qc-petition-mettez-fin-taxe-carbone-deguisee>



# Fiscalité et taxation des PME

---

## Mettre un terme à la pire fiscalité du pays pour les petites entreprises

Le Québec demeure l'endroit en Amérique du Nord où l'environnement fiscal est le plus pénalisant pour les petites entreprises<sup>8</sup>.

En effet, il s'agit de la seule province canadienne qui refuse d'accorder le taux d'imposition réduit sur le revenu des sociétés aux entreprises des secteurs de la construction et des services. Ces entreprises se retrouvent ainsi avec un taux d'imposition beaucoup plus élevé uniquement parce qu'elles sont trop petites, ce qui constitue une pénalité fiscale injustifiée et nuit à leur stabilité ainsi qu'à leur croissance. Corriger cette injustice fiscale pourrait d'ailleurs entraîner la création de 10 000 emplois directs, indirects et induits<sup>9</sup>.

Par ailleurs, le Québec se distingue par des taxes sur la masse salariale parmi les plus élevées au Canada. Les petites entreprises y assument une charge d'environ 30 % supérieure à celle observée dans les autres provinces, sans bénéficier d'exemptions comparables pour les contributions liées à l'éducation ou à la santé<sup>10</sup>.

Une politique de rattrapage graduel permettrait d'alléger ce fardeau et de mieux soutenir les PME québécoises. Advenant une baisse du fardeau fiscal, 58 % des propriétaires de PME affirment qu'ils augmenteraient immédiatement la rémunération de leurs employés. Viennent ensuite, dans l'ordre, le remboursement de la dette de l'entreprise (54 %), l'investissement dans l'innovation (54 %) et l'embauche de nouveaux employés (35 %)<sup>11</sup>.

Le prochain gouvernement doit impérativement réduire la fiscalité des PME afin de soutenir les entreprises, leurs employés et l'économie des régions.

---

<sup>8</sup> FCEI, Terrain d'inégalité : le désavantage fiscal des entreprises canadiennes par rapport aux entreprises américaines, étude, septembre 2025, 62 p. Consultation en ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/research/reports/2025/terrain-inegalite-fr.pdf>

<sup>9</sup> AppEco, Analyse des retombées économiques potentielles d'élargir l'accès à la DPE, Étude, 13 p. Consultation en ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/research/reports/2024/2024-02-qc-appeco-elargir-acces-dpe-fr.pdf>

<sup>10</sup> FCEI, Le poids des taxes sur la masse salariale, Étude, <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/research/reports/2023/2023-09-poids-taxes-masse-salariale-fr-2.pdf>

<sup>11</sup> Mémoire prébudgétaire de la FCEI : <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/advocacy/pdf/2026/2026-02-Memoire-prebudgetaire-2026-2027-FCEI.pdf>



# Tarifs d'électricité et virage énergétique

## Améliorer l'encadrement de l'énergie au Québec et mieux accompagner les PME dans le virage énergétique

Les dépenses et les investissements massifs d'Hydro-Québec exercent une pression importante sur les tarifs d'électricité, avec des répercussions directes sur les entreprises, les ménages et l'ensemble de l'économie québécoise. Selon l'évaluation de la FCEI, la facture d'électricité des PME pourrait augmenter jusqu'à 2,5 fois en raison de la politisation des tarifs<sup>12</sup>. Une hausse de 4,5 % par an pour les 10 prochaines années, soit la fourchette mentionnée par Hydro-Québec, aura pour effet de transférer un coût supplémentaire de 3,6 G\$ aux PME québécoises<sup>13</sup>.

L'électricité est un intrant essentiel pour les entreprises : pour près de 90 % des PME québécoises, elle constitue leur principale source d'énergie. Celles-ci épongent une facture annuelle moyenne de 23 227,20 \$ et de 37 369,20 \$ pour les PME du secteur de la fabrication<sup>14</sup>.

Dans un contexte de ralentissement économique, d'inflation persistante et d'incertitude accrue, les augmentations trop fortes des tarifs d'électricité mineront la compétitivité des entreprises, freineront l'investissement et contribueront à la hausse du coût de la vie.

En collaboration avec l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et Option consommateurs, la FCEI a proposé des correctifs urgents : redonner à la Régie de l'énergie la pleine latitude dans l'exercice de son mandat, éliminer le plafond de la hausse annuelle des tarifs domestiques tout en protégeant mieux les ménages par l'ajout d'une composante « énergie » au crédit d'impôt pour solidarité, permettre à la Régie d'évaluer les appels d'offres en approvisionnement

<sup>12</sup> FCEI, Hausse estimée des tarifs d'électricité des PME du Québec d'ici 2035, Étude, mai 2024, 8 p. Consultation en ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/research/reports/2024/2024-05-qc-hausse-tarifs-electricite-fr.pdf>

<sup>13</sup> FCEI, L'impact de la politisation des tarifs d'électricité sur le coût de l'électricité des PME québécoises, Étude, mai 2025, 8 p. Consultation en ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/advocacy/pdf/2025/20250529-FCEI-EtudePolitisationTarifsElectricite%20C3%A9.pdf>

<sup>14</sup> Rapport de sondage éclair sur l'électricité de la FCEI. Résultats finaux : Basés sur les réponses de 905 membres de la FCEI qui sont propriétaires de PME et issus de tous les secteurs et de toutes les régions du Québec. À titre de comparaison, un échantillon probabiliste avec le même nombre de répondants aurait une marge d'erreur de +/-3,26 %, 19 fois sur 20. Consultation en ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/research/reports/2024/2024-11-qc-sondage-pme-cout-electricite-fr.pdf>

d'électricité – y compris ceux autorisés par le gouvernement – et retirer les éléments non essentiels des tarifs d'électricité<sup>15</sup>.

Selon une étude de la FCEI et de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal, 75 % des PME connaissent leur coût énergétique et 59 % affirment que la réduction des coûts d'exploitation est la principale motivation pour diminuer leur consommation d'énergie. Toutefois, les programmes demeurent peu connus et sous utilisés. Ce constat est préoccupant lorsqu'on considère que 9 PME sur 10 utilisent l'électricité comme principale source d'énergie<sup>16</sup>.

Enfin, la FCEI constate que les modifications réglementaires en matière de gaz naturel, ainsi que la priorisation du gaz renouvelable, risquent d'alourdir davantage la facture des PME.

Il est donc impératif d'améliorer la générosité des programmes d'efficacité énergétique ainsi que leur diffusion auprès des entrepreneurs, surtout dans un contexte de hausse des tarifs.

Le prochain gouvernement doit agir rapidement pour mieux encadrer ces enjeux et protéger les PME.

---

<sup>15</sup> AQCIÉ, Option consommateurs et FCEI, 5 correctifs urgents pour stopper la dérive réglementaire et éviter le mur tarifaire, février 2026, 4 p. Consultation en ligne : [https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/advocacy/pdf/2026/5correctifs\\_versioncourtefinale.pdf](https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/advocacy/pdf/2026/5correctifs_versioncourtefinale.pdf)

<sup>16</sup> Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal et FCEI, La gestion de l'énergie dans les PME du Québec : un défi à relever, étude, mars 2026, 45 p. Consultation en ligne : [https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2026/03/RapportPME-FCEI\\_VF4-Web.pdf](https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2026/03/RapportPME-FCEI_VF4-Web.pdf)



# Pénuries de main-d'œuvre

## Aider les PME à trouver les bons candidats

Bien que le nombre de postes vacants ait considérablement diminué au Québec ces dernières années, en passant d'un sommet historique de 260 615 en juin 2022 à 113 315 en mai 2025, il reste 77 % plus élevé qu'il y a 10 ans (le Québec enregistrait 63 970 postes vacants en mai 2015)<sup>17</sup>. Mentionnons également qu'en 2025, l'augmentation des ventes et de la production a été freinée par le manque de main-d'œuvre qualifiée pour près de la moitié (47 %) des PME de la province<sup>18</sup>.

En 2024, malgré une baisse des taux de postes vacants, le nombre de nouveaux arrivants demeurerait insuffisant pour combler les postes vacants dans 12 régions administratives du Québec : Montérégie, Laurentides, Lanaudière, Estrie, Outaouais, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Nord-du-Québec.

Selon l'institut du Québec, en prenant en compte les départs à la retraite et les cibles en immigration, le Québec subira une baisse de sa population en âge de travailler de 2026 à 2029<sup>19</sup>.

La pression des pénuries de main-d'œuvre va se maintenir et s'accroître pour les PME avec comme conséquence des pertes économiques<sup>20</sup> et une surcharge de travail pour les entrepreneurs<sup>21</sup>.

Dans ce contexte, le gouvernement du Québec doit :

- ✓ Lancer un chantier d'État pour engager les PME dans l'amélioration de leur productivité<sup>22</sup>;

<sup>17</sup> Statistique Canada. Tableau 14-10-0371-01 Postes vacants, employés salariés et taux de postes vacants selon les provinces et territoires, données mensuelles non désaisonnalisées :

<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410037101>

<sup>18</sup> FCEI, communiqué de presse sur le bilan de l'année 2025 du baromètre des affaires pour les PME québécoises, 29 décembre 2025. Consultation en ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/fr/medias/bilan-2025-dure-ann%C3%A9e-pour-les-pme-qu%C3%A9b%C3%A9coises-marqu%C3%A9e-par-la-demande-insuffisante-le-manque-de-personnel-et-les-pressions-financi%C3%A8res-qui-freinent-la-relance>

<sup>19</sup> Institut du Québec, Bilan 2025 de l'emploi au Québec, étude, février 2026, 27 p. Consultation en ligne :

<https://institutduquebec.ca/content/publications/bilan-2025-de-l-emploi-au-quebec/idq-202602-bilan-emploi-2025.pdf>

<sup>20</sup> La FCEI a montré que les pénuries de main-d'œuvre ont engendré des pertes économiques de **11G\$ en 2022** pour les PME québécoises en 2022 et de **8,5 G\$ en 2023**.

<sup>21</sup> La [FCEI a évalué](#) que les entrepreneurs aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre effectuaient des semaines de 8 jours.

<sup>22</sup> LJD Conseils, Talan, FCEI et coll., Manifeste - Impératif productivité : Pour un sursaut collectif et durable à court terme de la productivité industrielle du Québec, février 2026, 3 p. Consultation en ligne : [https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/advocacy/pdf/2026/Imperatifproductivite\\_Manifeste%202.0\\_20260216.pdf](https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/advocacy/pdf/2026/Imperatifproductivite_Manifeste%202.0_20260216.pdf)

- ✓ Appuyer les PME pour qu'elles entreprennent des processus d'automatisation dans leur entreprise<sup>23</sup>;
- ✓ Ajuster les seuils d'immigration à la hausse pour offrir une transition pour les travailleurs temporaires désirant obtenir la résidence permanente<sup>24</sup>;
- ✓ Améliorer l'accompagnement des PME pour la formation en entreprise; reconnaître la formation informelle et adopter des politiques publiques pour réduire les coûts des entreprises afin de les aider à réinvestir dans la formation de leurs employés<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> FCEI et Investissement Québec, L'automatisation : un levier de productivité pour les PME québécoises, étude, octobre 2025, 21 p. Consultation en ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/FCEI-IQ%20rapport%20Final-2025-1.pdf>

<sup>24</sup> FCEI, Mémoire de la FCEI pour la planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029, 2025, 18 p. Consultation en ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/advocacy/pdf/2025/08-Memoire-Planification-de-limmigration-QC-2026-2029.pdf>

<sup>25</sup> FCEI, La formation des employés en entreprise : défis et leviers pour les PME, Étude, mai 2026, 21 p. Consultation en ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/advocacy/pdf/2026/Mai-2026-Rapport-FCEI-Formation.pdf>



# Fonction publique et bureaucratie

---

## Améliorer l'efficacité de l'État

Ces dernières années, l'État québécois a pris du poids sans qu'on observe une amélioration dans la prestation de ses services. En effet, entre janvier 2019 et 2026, 55 % des emplois ont été créés dans le secteur public. Pour la même période, la part du secteur public dans la création d'emplois était de 31 % pour l'Ontario et de 36 % pour la moyenne canadienne<sup>26</sup>.

Cette croissance de l'appareil public n'est soutenable ni pour l'économie, ni pour la santé des finances publiques, ni même pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire ou la mise en place de politiques de réduction du lourd fardeau fiscal québécois.

Cette situation inquiète grandement les propriétaires de PME : 93 % d'entre eux estiment que la priorité du gouvernement doit être d'assurer une gestion prudente et responsable des fonds publics.

Les mesures préconisées par les PME pour atteindre l'équilibre budgétaire et réduire la dette publique sont les suivantes :

- ✓ Réduire la taille et le coût de la fonction publique (93 %);
- ✓ Instaurer des lois visant à limiter les dépenses du gouvernement, sauf celles engagées en raison d'une situation de crise mondiale (88 %);
- ✓ Geler le budget de fonctionnement de tous les ministères à leur niveau actuel (76 %)<sup>27</sup>.

Le prochain gouvernement doit s'engager à réduire la taille de la fonction publique et la bureaucratie.

<sup>26</sup> IEDM, L'expansion alarmante du secteur public au Québec, étude, mars 2026, 2 p. Consultation en ligne : <https://www.iedm.org/fr/lexpansion-alarmante-du-secteur-public-au-quebec/>

<sup>27</sup> Mémoire prébudgétaire de la FCEI : <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/advocacy/pdf/2026/2026-02-Memoire-prebudgetaire-2026-2027-FCEI.pdf>



# Relève entrepreneuriale

---

## Redonner le goût à l'entrepreneuriat et aider à la relève

Le Québec connaît actuellement une pénurie d'entrepreneurs. De moins en moins de personnes décident de se lancer en affaires. Seuls 18 % des propriétaires de PME conseilleraient de démarrer une entreprise<sup>28</sup>. Ajoutons à cela que plus des trois quarts (76 %) d'entre eux comptent quitter leur entreprise au cours des 10 prochaines années (15 % d'ici 12 mois; 41 % d'ici 1 à 5 ans; 20 % d'ici 6 à 10 ans)<sup>29</sup>.

Fait encore plus préoccupant : la présence croissante des sociétés de capital-investissement dans des secteurs traditionnellement dominés par les petites et moyennes entreprises. À mesure qu'un nombre croissant d'entreprises canadiennes sont mises en vente, le capital-investissement y voit une occasion d'en faire l'acquisition. Selon l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement, plus de 65 % des transactions de capital-investissement au Canada ont lieu dans le secteur des PME<sup>30</sup>. En l'absence d'un soutien accru visant à permettre aux entrepreneurs canadiens d'acheter ces entreprises, les PME continueront de disparaître et les marchés deviendront de plus en plus concentrés entre les mains du capital-investissement.

Afin de remédier à cette situation, le gouvernement devrait mettre en place un groupe de travail ayant pour mandat de freiner le transfert d'entreprises québécoises vers des intérêts américains.

Il devrait également permettre aux PME de reporter les impôts sur les gains en capital émanant du transfert d'une entreprise aux enfants du propriétaire et faciliter le rachat d'entreprises par des acquéreurs québécois en offrant un congé de paiement de capital pouvant aller jusqu'à 24 mois.

<sup>28</sup> FCEI, Sondage Votre voix octobre 2025, du 9 au 24 octobre 2025, résultats finaux, n = 462 pour le Québec. Question : « Conseilleriez-vous à quelqu'un de démarrer une entreprise en ce moment ? (Sélectionner une réponse) ».

<sup>29</sup> FCEI, Relève des entreprises au Canada : se préparer au tsunami de successions prévues les dix prochaines années, 2023. Consultation en ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/research/reports/2022/2022-10-tsunami-de-successions.pdf>

<sup>30</sup> CVCA, *Private Equity at Work*, 2026. Consultation en ligne : <https://www.cvca.ca/investing-in-canada/private-equity-at-work/>



# Achat local

---

## Acheter local et faire une différence pour l'économie du Québec

L'achat local est un moteur essentiel de l'économie québécoise : pour chaque dollar dépensé dans une PME d'ici, 0,66 \$ sont réinjectés dans notre économie. Choisir les entreprises locales, c'est soutenir à la fois la vitalité économique actuelle et les perspectives d'avenir<sup>31</sup>.

Les entrepreneurs en sont pleinement conscients. En effet, 87 % des propriétaires de PME estiment que le soutien des consommateurs à l'achat local est crucial, notamment pour faire face à la concurrence des plateformes en ligne et pour créer et maintenir des emplois en région. Pour 55 % des PME, l'achat local représente plus de la moitié de leurs revenus, alors que seulement 9 % affirment ne pas en tirer d'avantages.

Les données récentes témoignent par ailleurs d'une progression de cette pratique. En décembre 2025, 81 % des propriétaires de PME considéraient que les ventes issues de l'achat local étaient essentielles à la rentabilité de leur entreprise. De plus, 54 % ont observé une hausse de l'achat local au cours de la dernière année<sup>32</sup>.

Encourager l'achat local dans les PME, c'est renforcer l'économie québécoise.

---

<sup>31</sup> FCEI, Petite entreprise, grandes retombées : La contribution des petits détaillants à l'économie locale, étude, octobre 2023, 26 p. Consultation en ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/2023-10%20-%20Petite%20entreprise%2c%20grandes%20retomb%C3%A9es%20-%20Final%20FR.pdf>

<sup>32</sup> FCEI, Sondage Votre Voix, 4 au 31 décembre 2025, résultats basés sur les réponses de 214 membres de la FCEI qui sont propriétaires de PME et issus de la province du Québec. À titre de comparaison, un échantillon probabiliste avec le même nombre de répondants aurait une marge d'erreur de +/- 6,7 %, 19 fois sur 20.



# Commerce interprovincial

---

## Ouvrir le marché canadien

Faire tomber les barrières constitue une voie efficace pour redynamiser l'économie du Québec, durement touchée par les tensions commerciales et la guerre tarifaire. Selon une étude de Deloitte, l'élimination des barrières commerciales non géographiques au Canada pourrait entraîner une croissance du PIB du Québec de 4,6 %, soit un gain estimé à 18,7 G\$<sup>33</sup>.

Les PME appuient fortement cette orientation. Ainsi, 87 % des PME québécoises souhaitent voir disparaître les obstacles au commerce intérieur. Elles sont également 78 % à demander davantage de transparence et de coopération des gouvernements en matière de commerce interprovincial, tandis que 55 % estiment qu'une réduction de ces obstacles ouvrirait de nouvelles occasions d'affaires pour leur entreprise<sup>34</sup>.

Le Québec a déjà franchi une étape importante avec l'adoption du projet de loi 112 sur le commerce interprovincial. Il doit toutefois poursuivre sur cette lancée, car des obstacles subsistent et continuent de freiner le plein potentiel des entreprises.

La FCEI recommande notamment de suivre l'exemple de l'Ontario en éliminant les exceptions spécifiques aux parties (ESP) prévues dans l'Accord de libre-échange canadien (ALEC). Elle préconise également d'accorder une plus grande latitude réglementaire en matière de commerce des boissons alcoolisées.

Au-delà de ces mesures, le Québec doit également s'attaquer à ses propres barrières internes. Il est essentiel de moderniser les règles qui freinent la mobilité de la main-d'œuvre, notamment en abolissant les frontières géographiques dans le secteur de la construction et en réduisant le nombre de métiers afin de se rapprocher des pratiques en vigueur en Ontario.

---

<sup>33</sup> Deloitte, *The case for liberalizing interprovincial trade in Canada*, novembre 2021 (en anglais seulement). Consultation en ligne : <https://www.deloitte.com/ca/en/services/consulting-financial/perspectives/case-liberalizing-interprovincial-trade-canada.html>

<sup>34</sup> FCEI, sondage *Votre Voix*, du 10 au 24 avril 2025, résultats finaux, n = 2 561; n = 289 pour le Québec.

Enfin, le gouvernement du Québec doit abolir la *Loi sur les décrets de convention collective*, une mesure unique en Amérique du Nord qui impose un fardeau de conformité annuel estimé à 47 M\$ pour près de 10 000 PME<sup>35</sup>. Lever ces obstacles constitue une condition essentielle pour améliorer la compétitivité des entreprises québécoises et stimuler durablement la croissance économique.

---

<sup>35</sup> Pour plus de détails, consulter la documentation sur la LDCC au [www.fcei.ca/ldcc](http://www.fcei.ca/ldcc)



# Partenaires commerciaux

---

## Diversifier les marchés internationaux

Le rôle des PME québécoises dans les exportations est central. Elles représentent 98,7 % des entreprises exportatrices et sont à l'origine de 65,3 % de la valeur des exportations internationales de biens<sup>36</sup>.

La guerre tarifaire avec les États-Unis a fortement affecté les PME et notre économie, car en excluant les échanges avec le reste du Canada, la proportion des exportations vers ce pays dépasse les 70 %<sup>37</sup>.

Les entreprises commencent toutefois à se tourner vers d'autres marchés, comme en témoignent les données gouvernementales<sup>38</sup>. Celles de la FCEI du mois d'avril 2026 indiquent que près de 2 PME québécoises sur 5 (46 %) <sup>39</sup> se sont tournées vers d'autres marchés que les États-Unis pour trouver des fournisseurs ou des clients. Les marchés ciblés sont le Canada (60 %), l'Europe (51 %), l'Asie (47 %), le Royaume-Uni (12 %) et le Mexique (8 %) <sup>40</sup>.

Les États-Unis demeureront notre principal partenaire économique, mais plus les entreprises – notamment les PME – diversifieront leurs partenaires commerciaux, plus elles renforceront leur résilience et leur avantage concurrentiel. Les PME québécoises sont innovantes et créent des produits et des services uniques. Il faut les accompagner dans la conquête de nouveaux marchés.

---

<sup>36</sup> Aiseo Conseils, Étude économique sur les exportations au Québec, Étude, 76 p. Consultation en ligne : [https://www.ciquebec.ca/wp-content/uploads/2024/11/2024\\_aiseo\\_etude\\_economique\\_sur\\_les\\_exportations\\_au\\_quebec.pdf](https://www.ciquebec.ca/wp-content/uploads/2024/11/2024_aiseo_etude_economique_sur_les_exportations_au_quebec.pdf)

<sup>37</sup> Conseil des relations internationales de Montréal, « Le Québec est-il si dépendant des États-Unis? », février 2025. Consultation en ligne : <https://blogue.corim.qc.ca/qc-dependance-us/>

<sup>38</sup> Institut du Québec, Hausse de 3,4 % des exportations internationales de marchandises du Québec en novembre 2025, communiqué de presse, février 2026. Consultation en ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/communiqu/hausse-des-exportations-internationales-de-marchandises-du-quebec-en-novembre-2025>

<sup>39</sup> Sondage Votre Voix, du 9 au 27 avril 2026, résultats basés sur les réponses de 110 membres de la FCEI qui sont propriétaires de PME et issus de la province du Québec. À titre de comparaison, un échantillon probabiliste avec le même nombre de répondants aurait une marge d'erreur de +/- 9,3 %, 19 fois sur 20.

<sup>40</sup> Sondage Votre Voix, du 9 au 27 avril 2026, résultats basés sur les réponses de 51 membres de la FCEI qui sont propriétaires de PME et issus de la province du Québec. À titre de comparaison, un échantillon probabiliste avec le même nombre de répondants aurait une marge d'erreur de +/- 13,7 %, 19 fois sur 20.

